

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 37 (1911)
Heft: 11

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Bulletin technique de la Suisse romande

ORGANE EN LANGUE FRANÇAISE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES — PARAISSANT DEUX FOIS PAR MOIS

RÉDACTION : Lausanne, 2, rue du Valentin : D^r H. DEMIERRE, ingénieur.

SOMMAIRE : Concours pour l'élaboration des plans de reconstruction du Bâtiment électoral, à Genève. — II^{me} Congrès international du froid, à Vienne, 1910. — Tunnel du Mont d'Or. — Société suisse des ingénieurs et architectes : Normes relatives à l'exécution des travaux de construction. — Association internationale pour l'essai des matériaux.

Concours pour l'élaboration des plans de reconstruction du Bâtiment électoral, à Genève.

Rapport du jury.

Le jury chargé de l'examen des projets présentés au concours pour l'élaboration des plans de reconstruction du Bâtiment électoral, composé de MM. les conseillers d'Etat V. Charbonnet et J. Perréard, ainsi que de MM. les architectes Jost, de Lausanne, Prince, de Neuchâtel, et Bovy, de Genève, s'est réuni les 5 et 6 avril 1911, à 9 heures, dans la grande salle du Bâtiment électoral, où sont exposés les projets.

M. V. Charbonnet a été désigné comme président, M. Bovy comme rapporteur.

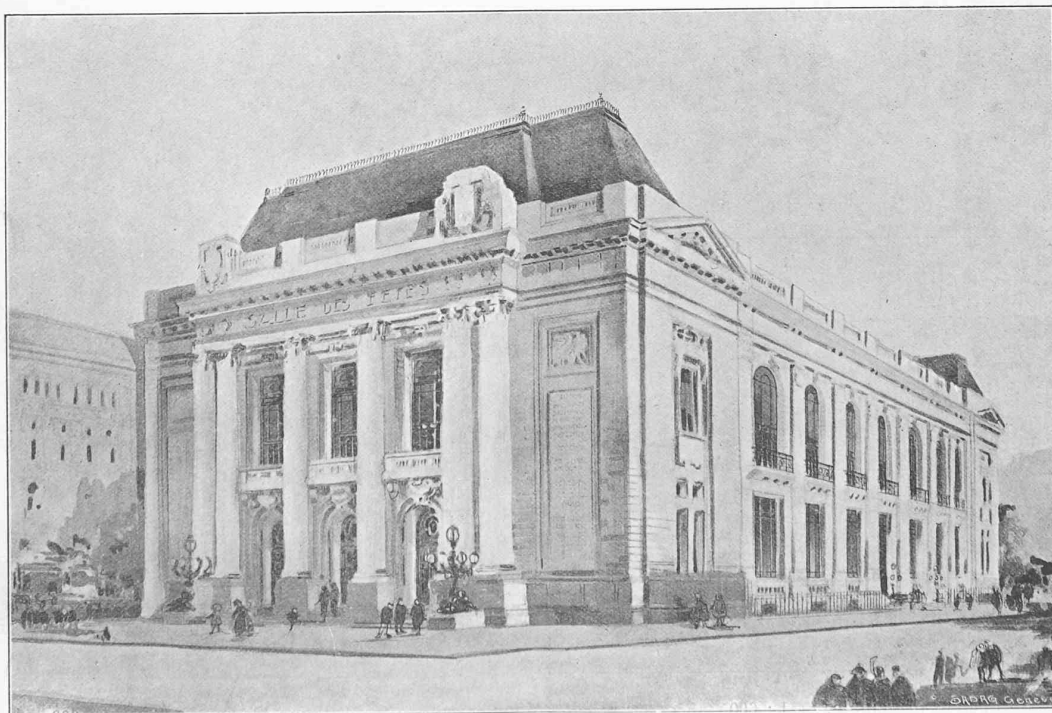
Le jury a constaté la présence de 32 projets remis au Département des Travaux publics dans les délais fixés par le

programme et portant chacun un numéro d'ordre d'arrivée et une devise ci-après :

1. La Clémence ; 2. Simple esquisse ; 3. Genevensis ; 4. Lux ; 5. Clarté ; 6. MDCCCXIV ; 7. Tourelle ; 8. Luceat ; 9. Bonivard ; 10. In Sole maculæ ; 11. Forum ; 12. Citoyen ; 13. Suffragette ; 14. Sans illusion ; 15. Temple d'Héraclée ; 16. Empro ; 17. Malgré tout ; 18. Patrie ; 19. Tour de Genève ; 20. Fourmilière ; 21. 1814 ; 22. Tous aux urnes ; 23. Notre centenaire ; 24. Sic transit ; 25. Alkestis ; 26. Neptune ; 27. Utile Dulci ; 28. Logique ; 29. Portique ; 30. Oh ; 31. Ohé ; 32. Estampille.

Après une première inspection des projets, le jury a reconnu qu'un effort a été fait par la plupart des concurrents, mais il estime qu'en général MM. les architectes ont conçu des intérieurs trop luxueux, et des façades qui pourraient être appropriées à tous autres édifices. Le caractère à donner à cette salle populaire n'a donc pas été compris. Les façades

CONCOURS POUR LE BATIMENT ÉLECTORAL, A GENÈVE



Perspective.

2^e prix ex æquo : projet « Malgré tout », de M. Marc Camoletti, architecte, à Genève.